



ARRÊTÉ N° 02A20230908880

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

RRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 31 déclarations, établies du 01/09/2023 au 07/09/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
10	3	18

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO le 08/09/2023

Monsieur Antoine OTTAVI,

Président

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A230901174600001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur (grade en extinction)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023	01/10/2023
Conseiller juridique du SGCE SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE <i>Sous l'autorité du Secrétaire général, et en lien avec la Direction des affaires juridiques de la Collectivité, le chargé de mission apporte son expertise pratique dans les domaines du droit ; il effectue une veille juridique transversale. Le poste est situé à Aiacciu, au siège de la Collectivité de Corse.</i> sans offre						
V02A230901175528001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/09/2023	01/10/2023
Agent d'accueil et de la médiation au FRAC CORSE Direction de la culture <i>Sous l'autorité de la Directrice de la Culture, du Directeur du FRAC CORSE, Etablissement culturel, et la responsabilité des médiatrices au sein du pôle médiation du FRAC, l'agent d'accueil et de médiation, contribue au développement de l'institution.</i> sans offre						
V02A230901175538001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	04/09/2023	01/10/2023
Agent d'accueil et de la médiation au FRAC CORSE Direction de la culture <i>Sous l'autorité de la Directrice de la Culture, du Directeur du FRAC CORSE, Etablissement culturel, et la responsabilité des médiatrices au sein du pôle médiation du FRAC, l'agent d'accueil et de médiation, contribue au développement de l'institution.</i> sans offre						
V02A230901175549001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint du patrimoine, Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	04/09/2023	01/10/2023
Agent d'accueil et de la médiation au FRAC CORSE Direction de la culture <i>Sous l'autorité de la Directrice de la Culture, du Directeur du FRAC CORSE, Etablissement culturel, et la responsabilité des médiatrices au sein du pôle médiation du FRAC, l'agent d'accueil et de médiation, contribue au développement de l'institution.</i> sans offre						
V02A230901175560001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/09/2023	08/10/2023

COMMUNE DE PORTO VECCHIO	adm. principal de 1ère classe	au sein de la collectivité				
	Agent d'accueil/intégration-mut int * avec offre O02A230901175560 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901175560-agent-accueil-integration-mut-int/2					
V02A230901175582001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	30h00	à pourvoir par voie statutaire	04/09/2023	04/09/2023
COMMUNE DE CUTTOLI CORTICCHIATO	ADJOINT TECHNIQUE / MODIFICATION DU NOMBRE D'HEURES SCOLAIRE * avec offre O02A230901175582 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901175582-adjoint-technique-modification-nombre-heures/2					
V02A230901175639001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE PORTO VECCHIO	Agent d'accueil/intégration- mut interne * avec offre O02A230901175639 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901175639-agent-accueil-integration-mut-interne/2					
V02A230901175685001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/09/2023	04/10/2023
	Chargé du suivi social des ESMS DIRECTION DE L'AUTONOMIE <i>Sous l'autorité du chef de service du pilotage de l'offre médico-sociale, le chargé du suivi social des établissements sociaux et médico-sociaux participe à la mise en oeuvre de la politique publique menée en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Son rôle est d'analyser, de suivre et de participer à la mise en place des outils nécessaires à l'efficacité des ESMS, à savoir les établissements d'hébergement et/ou d'accompagnement pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap, afin d'optimiser la prise en charge des usagers. Le chargé du suivi social des établissements sociaux et médico-sociaux est rattaché à la Direction de l'autonomie de la Collectivité de Corse, il est en relation avec différents partenaires (institutionnels, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, ...) sur l'ensemble du territoire insulaire.</i> sans offre					
V02A230901175691001	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	04/09/2023	04/10/2023
COLLECTIVITE DE CORSE	Chargé du suivi social des ESMS DIRECTION DE L'AUTONOMIE <i>Sous l'autorité du chef de service du pilotage de l'offre médico-sociale, le chargé du suivi social des établissements sociaux et médico-sociaux participe à la</i>					

	<i>mise en oeuvre de la politique publique menée en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Son rôle est d'analyser, de suivre et de participer à la mise en place des outils nécessaires à l'efficacité des ESMS, à savoir les établissements d'hébergement et/ou d'accompagnement pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap, afin d'optimiser la prise en charge des usagers. Le chargé du suivi social des établissements sociaux et médico-sociaux est rattaché à la Direction de l'autonomie de la Collectivité de Corse, il est en relation avec différents partenaires (institutionnels, établissements de santé, établissements et services médico-sociaux, ...) sur l'ensemble du territoire insulaire.</i>					
V02A230901177098001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	05/09/2023	02/11/2023
	Assistant(e)social volant(e) DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE * avec offre O02A230901177098 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901177098-assistant-e-social-volant-e/2					
V02A230901177104001 COMMUNE DE SARTENE	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	05/09/2023	01/11/2023
	Directeur(rice) Financier(e)/direct-contrat art L332-8-2 * avec offre O02A230901177104 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901177104-directeur-ric-financier-e-direct-contrat-art-l332-8-2/2					
V02A230901178804001 COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Directeur (grade en extinction)	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/09/2023	16/10/2023
	Directeur des Ressources Humaines mutualisé Direction des ressources humaines <i>Directeur des ressources humaines mutualisé</i> avec offre O02A230901178804 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901178804-directeur-ressources-humaines-mutualise/2					
V02A230901178814001 COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/09/2023	16/10/2023
	Directeur des Ressources Humaines mutualisé Direction des ressources humaines <i>Directeur des ressources humaines mutualisé</i> avec offre O02A230901178814 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901178814-directeur-ressources-humaines-mutualise/2					
V02A230901178905001	Adjoint technique principal de	Poste vacant suite à	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023

COMMUNE DE PORTO VECCHIO	2ème classe	une disponibilité				
	Agent polyvalent propreté/réintégration * avec offre O02A230901178905 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901178905-agent-polyvalent-proprete-reintegration/2					
V02A230901179018001	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE CAURO	Agent d'accueil/Direct * avec offre O02A230901179018 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179018-agent-accueil-direct/2					
V02A230901179056001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE CAURO	Agent de crèche/Direct * avec offre O02A230901179056 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179056-agent-creche-direct/2					
V02A230901179056002	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE CAURO	Agent de crèche/Direct * avec offre O02A230901179056 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179056-agent-creche-direct/2					
V02A230901179056003	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE CAURO	Agent de crèche/Direct * avec offre O02A230901179056 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179056-agent-creche-direct/2					
V02A230901179056004	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE CAURO	Agent de crèche/Direct * avec offre O02A230901179056 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179056-agent-creche-direct/2					
V02A230901179155001	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	06/09/2023	08/10/2023
COMMUNE DE TASSO	Adjoint administratif/ Direct * avec offre O02A230901179155 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179155-adjoint-administratif-direct/2					
V02A230901179449001	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal, Directeur (grade	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/09/2023	09/10/2023

COLLECTIVITE DE CORSE	en extinction)	au sein de la collectivité				
	<p>Directeur (trice) adjoint (e) de la qualité de vie au travail DIRECTION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</p> <p><i>En cohérence avec les orientations de la Collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) de la Qualité de vie au travail, le (la) Directeur (trice) adjoint(e) participe à l'animation, la coordination et la mise en oeuvre opérationnelle de la politique publique de la Collectivité en matière de prévention des risques, d'hygiène, de sécurité, de santé au travail et d'action sociale individuelle et collective en faveur des personnels de la collectivité relevant de son territoire. Il (elle) participe, avec le (la) directeur (trice) de la qualité de vie au travail, à la conception des orientations stratégiques pour la définition des bonnes conditions de travail des agents, en matière de prévention des risques professionnels et d'action sociale en faveur du personnel. Il (elle) s'assure de leur mise en oeuvre dans les services, au travers des plans d'actions et des solutions, qu'il (elle) aura aidé à concevoir, pour améliorer le fonctionnement de la collectivité en ce domaine et atteindre ainsi les objectifs fixés pour répondre aux besoins opérationnels identifiés. Il (elle) apporte son expertise dans le cadre de l'informatisation du DUERP et de son suivi. Il (elle) assure le lien entre logiciel métiers et unités de travail du DUERP. Il (elle) structure l'évaluation des risques professionnels afin de faire vivre facilement le Document Unique et les plans d'actions. Il (elle) présente les dossiers afférents devant les instances correspondantes. Il (elle) pilote ainsi particulièrement le management de l'information entre les différentes parties prenantes du projet qualité de vie au travail de la Collectivité de Corse, sur l'ensemble de son territoire et pour l'ensemble des services et domaines d'activités. La maîtrise des technologies de l'information, des communautés et des réseaux est ainsi un atout indéniable pour animer la " fonction prévention partagée " et notamment le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). En effet, il (elle) doit animer les réseaux qui composent cet écosystème, pour fédérer ainsi ces ressources de façon transdisciplinaire, au-delà de leur simple juxtaposition organisationnelle. Il (elle) travaille également en parfaite harmonie et entre pairs avec d'autres services, autour des sujets qui méritent une approche globale, comme la gestion des risques psychosociaux. Pour l'enrichissement et le succès des projets dont il (elle) a la responsabilité, il (elle) est également capable d'animer de façon fonctionnelle des projets complexes, avec de nombreuses parties prenantes, aux points de vues différents et extérieurs à la DGA : direction des bâtiments, moyens généraux, animation de la formation spécialisée en santé et sécurité au travail. Il (elle) participe au bon management des risques et travaille en mode collaboratif avec les directions transversales en gardant la maîtrise centrales des actions en matière d'hygiène et de sécurité. Il (elle) participe ainsi au pilotage de l'activité de la direction au travers d'indicateurs qu'il (elle) crée et pilote. En concertation avec le (la) Directeur (trice), il (elle) participe à la coordination de l'ensemble des services de la Direction et par délégation, met en oeuvre, régule et contrôle l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies et participe aux réunions de direction. Ses compétences en matière d'ingénierie des processus, de conduite du changement, de conduite de projets transversaux et complexes lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière de prévention des risques professionnels, d'action sociale en faveur du personnel et de définition de bonnes conditions de travail des agents</i></p> <p>sans offre</p>					
V02A230901179452001	Ingénieur, Ingénieur hors classe, Ingénieur principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/09/2023	09/10/2023
COLLECTIVITE DE CORSE	<p>Directeur (trice) adjoint (e) de la qualité de vie au travail DIRECTION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL</p> <p><i>En cohérence avec les orientations de la Collectivité et sous l'autorité du (de la) Directeur (trice) de la Qualité de vie au travail, le (la) Directeur (trice) adjoint(e) participe à l'animation, la coordination et la mise en oeuvre opérationnelle de la politique publique de la Collectivité en matière de prévention des risques, d'hygiène, de sécurité, de santé au travail et d'action sociale individuelle et collective en faveur des personnels de la collectivité relevant de</i></p>					

	<p>son territoire. Il (elle) participe, avec le (la) directeur (trice) de la qualité de vie au travail, à la conception des orientations stratégiques pour la définition des bonnes conditions de travail des agents, en matière de prévention des risques professionnels et d'action sociale en faveur du personnel. Il (elle) s'assure de leur mise en oeuvre dans les services, au travers des plans d'actions et des solutions, qu'il (elle) aura aidé à concevoir, pour améliorer le fonctionnement de la collectivité en ce domaine et atteindre ainsi les objectifs fixés pour répondre aux besoins opérationnels identifiés. Il (elle) apporte son expertise dans le cadre de l'informatisation du DUERP et de son suivi. Il (elle) assure le lien entre logiciel métiers et unités de travail du DUERP. Il (elle) structure l'évaluation des risques professionnels afin de faire vivre facilement le Document Unique et les plans d'actions. Il (elle) présente les dossiers afférents devant les instances correspondantes. Il (elle) pilote ainsi particulièrement le management de l'information entre les différentes parties prenantes du projet qualité de vie au travail de la Collectivité de Corse, sur l'ensemble de son territoire et pour l'ensemble des services et domaines d'activités. La maîtrise des technologies de l'information, des communautés et des réseaux est ainsi un atout indéniable pour animer la " fonction prévention partagée " et notamment le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). En effet, il (elle) doit animer les réseaux qui composent cet écosystème, pour fédérer ainsi ces ressources de façon transdisciplinaire, au-delà de leur simple juxtaposition organisationnelle. Il (elle) travaille également en parfaite harmonie et entre pairs avec d'autres services, autour des sujets qui méritent une approche globale, comme la gestion des risques psychosociaux. Pour l'enrichissement et le succès des projets dont il (elle) a la responsabilité, il (elle) est également capable d'animer de façon fonctionnelle des projets complexes, avec de nombreuses parties prenantes, aux points de vues différents et extérieurs à la DGA : direction des bâtiments, moyens généraux, animation de la formation spécialisée en santé et sécurité au travail. Il (elle) participe au bon management des risques et travaille en mode collaboratif avec les directions transversales en gardant la maîtrise centrales des actions en matière d'hygiène et de sécurité. Il (elle) participe ainsi au pilotage de l'activité de la direction au travers d'indicateurs qu'il (elle) crée et pilote. En concertation avec le (la) Directeur (trice), il (elle) participe à la coordination de l'ensemble des services de la Direction et par délégation, met en oeuvre, régule et contrôle l'activité des services en cohérence avec les orientations préalablement définies et participe aux réunions de direction. Ses compétences en matière d'ingénierie des processus, de conduite du changement, de conduite de projets transversaux et complexes lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en matière de prévention des risques professionnels, d'action sociale en faveur du personnel et de définition de bonnes conditions de travail des agents sans offre</p>					
V02A230901179530001 COMMUNAUTE COM DE L'ALTA ROCCA	Adjoint d'animation	Prolongation du projet	24h00	ouvert aux contractuels Art. L332-24 du code général de la fonction publique	07/09/2023	19/10/2023
V02A230901179627001 COMMUNAUTE COM DE L'ALTA ROCCA	Adjoint administratif	Prolongation du projet	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-24 du code général de la fonction publique	07/09/2023	10/10/2023
V02A230901179658001	Adjoint administratif	Prolongation du projet	35h00	ouvert aux contractuels	07/09/2023	08/10/2023

COMMUNAUTE COM DE L'ALTA ROCCA				Art. L332-24 du code général de la fonction publique		
	Conseiller numérique/Contrat art L 332-25 * avec offre O02A230901179658 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179658-conseiller-numerique-contrat-art-332-25/2					
V02A230901179946001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/09/2023	15/11/2023
	Chef de mission suivi et évaluation DIRECTION DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE <i>Rattaché à la direction de la formation tout au long de la vie, l'agent a la charge du pôle " suivi et évaluation " des actions mises en oeuvre au sein de la direction. Il participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des outils et apporte un appui technique au directeur. Associé à la définition de la stratégie de la direction de la formation tout au long de la vie, il concourt à la réalisation de ses objectifs qu'il décline, au sein de sa mission, en objectifs opérationnels. Ses compétences en matière d'ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi lui permettent d'impulser une dynamique d'innovation en réponse aux besoins des usagers, du public cible et des territoires. Le poste est basé à Aiacciu</i> avec offre O02A230901179946 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901179946-chef-mission-suivi-evaluation/2					
V02A230901180170001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/09/2023	08/10/2023
	REFERENT EDUCATIF /EDUCATEUR SPECIALISE Accueil familial et collectif REFERENT EDUCATIF (EDUCATEUR SPECIALISE) ACCUEIL FAMILIAL ET COLLECTIF avec offre O02A230901180170 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901180170-referent-educatif-educateur-specialise/2					
V02A230901180195001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	07/09/2023	08/10/2023
	REFERENT EDUCATIF /EDUCATEUR SPECIALISE Accueil familial et collectif REFERENT EDUCATIF (EDUCATEUR SPECIALISE) ACCUEIL FAMILIAL ET COLLECTIF avec offre O02A230901180195 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230901180195-referent-educatif-educateur-specialise/2					
V02A230901180266001 COLLECTIVITE DE CORSE	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	07/09/2023	02/10/2023
	Administrateur système, réseau DIRECTION DES INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT <i>Placé sous la responsabilité du Chef de la mission aménagement numérique des EPLE, l'administrateur système assure le déploiement, le maintien ainsi</i>					

	<p>que la maintenance en conditions opérationnelles des équipements d'infrastructures informatiques des établissements scolaires. Il aura pour missions de réaliser les demandes de mise en place d'évolutions d'infrastructures, de réaliser et maintenir à jour les documentations techniques, procédures d'exploitation et notices d'installation. Les principales missions seront les suivantes : 1) Administration technique et maintien en conditions opérationnelles - Diagnostiquer un incident en cas de problème constaté sur le réseau, sur les serveurs ou en cas d'alerte utilisateur. - Assurer l'exploitation et l'administration de l'infrastructure virtuelle (ProxMox) et des serveurs (contrôleurs de domaine et les bases de données....). - Administrer l'infrastructure de sauvegarde des données. - Assurer la surveillance de l'ensemble des ressources informatiques et leur gestion opérationnelle, en garantissant les engagements de service. - Généraliser, exploiter et normaliser l'utilisation de technologies de virtualisation, des contrôleurs de domaine en lien direct avec les EMATT informatiques. - Uniformiser les images pour les postes de travail et préparer les supports pour leur déploiement en lien avec le référentiel logiciels des EPLE. - Etre en capacité d'installer, de paramétrer et dépanner des équipements actifs (commutateurs, bornes wifi...) ainsi que les PC, tablettes. - Uniformiser les solutions techniques et les déploiements sur les établissements. - Mettre en oeuvre des outils et des méthodes visant à corriger les défauts de conformité du Système d'information. - Anticiper les besoins en matériels (Serveurs, stockage....). - Proposer des améliorations de fonctionnement ou de réhabilitation. - Réaliser des opérations de maintenance, déploiement, dépannage ou de travaux liés à l'informatique dans les EPLE en fonction des contraintes des établissements et du rythme scolaire en concertation avec les équipes. - Mettre en oeuvre les garanties sur les matériels défectueux et assurer leur remplacement. - Documenter les prérequis nécessaires à l'analyse, à la résolution des incidents (procédures, base de connaissance). - Assurer la transmission de connaissances techniques auprès de ses collègues. - Suivre les travaux d'exécution et de mise en conformité. 2) Etudes - Réalise des études, préconisations et implantations de matériels, outils et logiciels adaptés à l'architecture des systèmes en place. - Réalise une veille technologique de l'infrastructure système. Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service.</p> <p>sans offre</p>					
<p>V02A230901180287001</p> <p>COLLECTIVITE DE CORSE</p>	<p>Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique</p>	<p>07/09/2023</p>	<p>01/10/2023</p>
	<p>Instructeur des Aides Vie Etudiante DIRECTION ADJOINTE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF ET DE LA VIE ETUDIANTE</p> <p>Sous la responsabilité du Chef de Service de la vie étudiante, son rôle est d'instruire les dossiers des demandes d'aides. Il a pour missions essentielles de contribuer à l'application de la politique en faveur des étudiants (schéma directeur) en recueillant et en traitant les informations et données nécessaires à la mise en oeuvre des différentes aides existantes relevant du domaine d'activités du service de la vie étudiante. Il devra informer et conseiller (physiquement et/ou téléphoniquement) le demandeur, et/ou leur famille sur le dispositif et les aides existantes. * Procéder à l'instruction d'une demande en suivant les étapes des procédures en vigueur selon les spécificités des aides : réception des dossiers, éligibilité / validité de la demande, calcul des droits, pré-instruction sur les outils informatiques, suivi de la demande, mise en oeuvre, notification de la décision au bénéficiaire * Effectuer les tâches administratives et financières de traitement et de diffusion nécessaires (appels téléphoniques, édition des courriers, des rapports et des décisions...), ainsi que le classement et l'archivage des dossiers en suivi * Effectuer des statistiques et/ou incrémenter des tableaux de suivi en lien avec l'activité de la prestation concernée * saisie des pré-mandats dans les logiciels E-liquidation/e-Subvention * Saisie des tiers dans le logiciel E-Sedit Participer aux éventuelles manifestations et formations en lien avec les missions, certaines pouvant occasionner des déplacements. La résidence administrative est basée à BASTIA.</p> <p>sans offre</p>					
<p>V02A230901180360001</p>	<p>Adjoint technique , Adjoint</p>	<p>Poste vacant suite à</p>	<p>35h00</p>	<p>ouvert aux contractuels</p>	<p>07/09/2023</p>	<p>02/10/2023</p>

COLLECTIVITE DE CORSE	technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	une mobilité interne au sein de la collectivité		Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique		
<p>Technicien(ne) d'exploitation des systèmes d'information DIRECTION DES INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT</p> <p><i>Placé sous la responsabilité du Chef de la mission aménagement numérique des EPLE, le (la) technicien(ne) d'exploitation participe au maintien en conditions opérationnelles des infrastructures des établissements scolaires. Il assure la gestion courante de l'exploitation en respectant les conditions de fonctionnement des établissements. Il surveille et s'assure du bon fonctionnement de l'infrastructure, de la disponibilité des applications hébergées sur les Systèmes d'Information (SI). Il administre les équipements (physiques et logiques) dans le respect des normes, des bonnes pratiques et de sécurité du SI . Le (la) technicien(ne) aura également pour missions de réaliser les demandes de mise en place d'évolutions d'infrastructures et d'application, en accord avec la stratégie globale de la Direction. Les principales missions seront les suivantes: - Programmer et planifier les activités en fonction des contraintes des établissements et du rythme scolaire en concertation avec les équipes ; - Assurer l'exploitation des infrastructures Virtuelles (ProxMox...), des systèmes Windows, Linux en service dans les établissements scolaires ; - Administrer, mise à jour et optimisation du SI ; - Superviser le SI et assistance aux utilisateurs; - Suivi et gestion des incidents liés à l'exploitation (alerte, diagnostic, dépannage) ; - Sollicitation sur des actions liées à la maintenance corrective/évolutive - Assurer la gestion des données en termes de sauvegarde et d'archivage ; - Gestion des ressources matérielles nécessaires ; - Travailler en collaboration continue avec l'équipe de l'EMAT et des services académiques ; - Rédaction de procédures et mises à jour des documents d'exploitation et d'administration de l'infrastructure ; - Participer aux nouveaux projets liés à l'infrastructure. Les missions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités de service.</i></p> <p>sans offre</p>						

Acte à classer

AR_08092023_01

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-08T09-09-33.00 (MI247368245)

Identifiant unique de l'acte :

02A-282010016-20230908-AR_08092023_01-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté du président n.02A20230908880 du 8 septembre
2023 portant publicité des déclarations de créations
et vacances d'emplois de catégories A, B et C pour
la région Corse et la Corse du Sud
Date de décision : 08/09/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : ARRETE REGION CORSE ET
CORSE DU
SUD_02A20230908880.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/09/23 à 09:09

Par OTTAVI Antoine

Transmis

Date 08/09/23 à 09:09

Par OTTAVI Antoine

Accusé de réception

Date 08/09/23 à 09:15